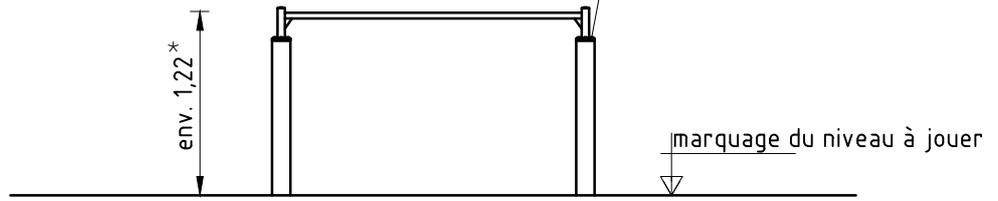


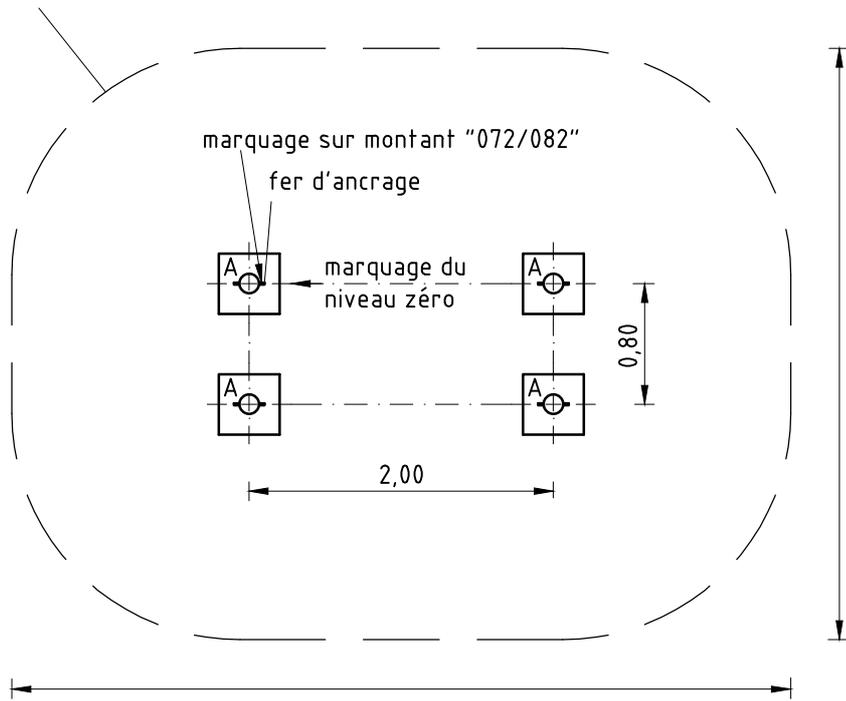
1. Déterminez l'emplacement de l'équipement en tenant compte de l'espace minimal nécessaire (surface de heurt).
2. Creusez les trous de fondation selon le dessin. Prenez en considération qu'une terre meuble est supposée pour effectuer un montage stable.
3. Pour le drainage, interposer une couche de gravillon d'une épaisseur d'environ 10 cm entre la partie inférieure des montants et le radier des fondations.
4. Placez les montants selon leur numéro (072/082) dans les trous de fondation respectifs. Le marquage du niveau zéro (=goupille) correspond à la profondeur de montage. Alignez-les à l'aide du marquage (voir détail du schéma ou plan de fondation).
5. **Avant le montage des éléments pré-montés ou des pièces détachées, graissez les vis avec la pâte de montage fournie. Serrez les vis après la mise au point des agrès.**
6. Remplissez les trous avec du béton comprimé de la classe C20/25, arrondissez les angles et récouvrez les fondations d'un matériau dont la hauteur critique de chute est aussi grande ou plus grande que la hauteur critique de chute maximale (voir DIN EN 1176-1).
7. Autorization d'utilisation après la prise complète du béton.
8. Conformément aux instructions de maintenance, contrôlez les vissages après 4 à 5 semaines et resserrez, si nécessaire.
9. Veuillez transmettre au personnel compétent les outils particuliers fournis (par ex. clé hexagone Allen) ainsi que toute documentation spécifique importante pour la gestion de sécurité selon la norme DIN EN 1176-7 comme par ex. facture, bon de livraison, confirmation de commande, instructions de montage et d'entretien.

\* hauteur max. de chute libre

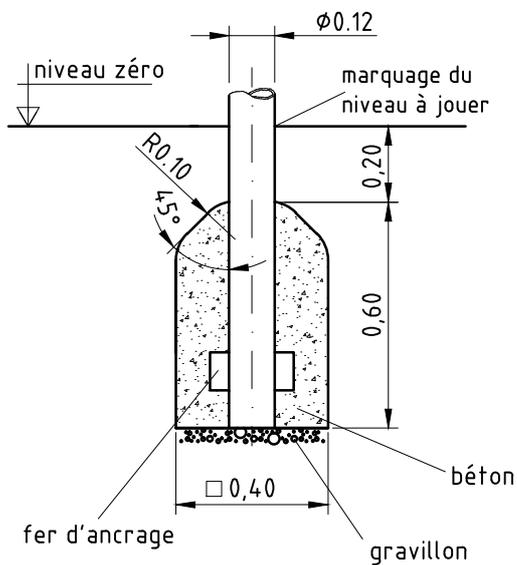
16 x vis-anti-vol M12x25-A2  
(4 x par montant)



surface de heurt env. 19 m<sup>2</sup>



type A  
É 1:20



détail du marquage du niveau à jouer  
É 1:5

